

Procès verbal d'Assemblée Générale du 22 juin 2022.

En ligne et en présentiel, **le 25 juin 2022, de 16h à 18h15**, a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association.

Sur chacun des points de l'ordre du jour soumis à un vote, 32 votants se sont exprimés (30 présents et 2 procurations). Les débats ont été menés par Roohollah Shahsavari, président, et Donia Souad Amamra, secrétaire générale.

Les orientations générales de l'Association SINGA France pour l'année à venir ont été présentées aux membres en détail. Elles sont résumées en 4 grands points :

1. Poursuite de la structuration des programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat
2. Autonomisation du programme J'accueille via une structure autonome membre du réseau SINGA
3. Accélération de l'autonomisation des équipes lyonnaises vers la structure unique SINGA Lyon préexistante et des équipes strasbourgeoises vers un SINGA Strasbourg en cours de création.
4. En vue de la prochaine restructuration du réseau SINGA au aura soumise au vote lors de la prochaine AG de SINGA Global, préparation pour un changement des statuts de SINGA France via une assemblée générale extraordinaire prévue entre mi-novembre et le 31/12/2022.
5. Préparation d'autonomisation de SINGA Paris selon les futurs évolutions des statuts de SINGA France

Points soumis au vote :

- Approbation du rapport de gestion et l'approbation des comptes au 31 décembre 2021 à l'unanimité (le rapport complet est accessible en pièce jointe).
- Approbation du rapport moral - rapport d'activité à l'unanimité
- Prolongation du mandat des administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale extraordinaire de SINGA France, pour terminer la transition entamée / adoptée à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée générale par le président à 18h15

--- --

Le président
Roohollah Shahsavari

La secrétaire générale
Donia Souad Amamra

